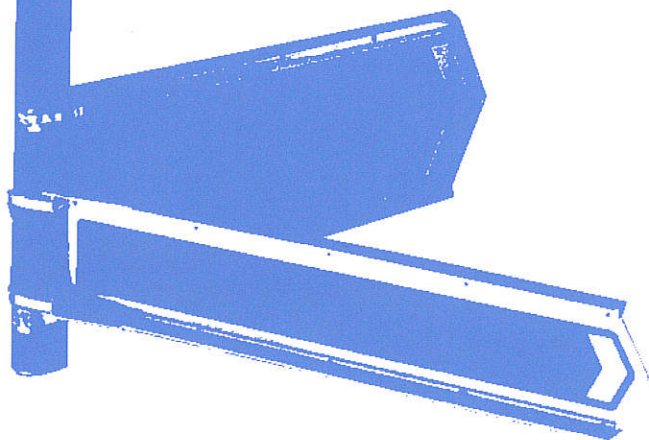


In Extenso Socogec

30, rue d'Alençon - Condé / Sarthe
BP 321 - 61009 Alençon cedex
Tél. : 02 33 80 27 27
Fax : 02 33 32 88 11
alencon@inextenso.fr



RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES 2010

Mission Locale pour l'Insertion Sociale et Professionnelle
Des Jeunes du Pays d'Alençon
59 Rue Saint Blaise
61000 - ALENCON

MISSION LOCALE POUR L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE
DES JEUNES DU PAYS D'ALENCON
59 rue Saint Blaise
61000 - ALENCON

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 Décembre 2010

Aux Membres de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Mission Locale, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre association comptabilise des subventions de fonctionnement, tel que décrit en page 2 de l'annexe des comptes annuels. Nous nous sommes assurés du rattachement des subventions d'exploitation perçues par l'association aux actions menées en 2010 et avons vérifié les méthodes de détermination des fonds dédiés concernant les subventions non encore utilisées à la fin de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

ALENCON, le 09 Juin 2011

Le Commissaire aux comptes

IN EXTENSO SOCOCFEC

Nicolas COURTEAUX

Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

VALEUR COMPTABLE BRUTE	AMORT. PROVISIONS	VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31/12/2010	VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31/12/2009
Capital souscrit non appelé			
Immobilisations :			
- Frais d'établissement	11258	-	761 €
- Autres immobilisations incorporelles			
- Terrains			
- Constructions			
- Installations techniques			
- Autres immobilisations corporelles	151654	13 177 €	19 435 €
- Immobilisations corporelles en cours : travaux	0	-	
- Avances sur immobilisations corporelles			
- Immobilisations financières :			
- Mission Locale	1043	1 043 €	1 043 €
Total des immobilisations			
177133	162913	14 221 €	21 240 €
Actif circulant :			
- Fournisseurs, avances et acomptes, avoirs	823	823 €	500 €
- Clients	17269	17 269 €	13 370 €
- Autres créances : produits à recevoir	6994	6 994 €	3 663 €
- Personnel Mission Locale	199129	199 129 €	296 020 €
- Subventions à recevoir : fonctionnement	1453	1 453 €	466 €
URSSAF	110	110 €	-
Débiteurs et créditeurs divers	281174	281 174 €	144 958 €
- Valeurs mobilières de placement	19203	19 203 €	54 698 €
CRCA	11328	11 328 €	14 300 €
CRCA - AFTJ	3590	3 590 €	2 607 €
Crédit Mutuel : Dispositif Local d'Accompagnement	6811	6 811 €	1 730 €
- Caisse	37	37 €	92 €
Mission Locale	2812	2 812 €	3 395 €
- Charges constatées d'avances			
Mission Locale			
Total de l'actif circulant			
550733	0	550 733 €	535 798 €
TOTAL DE L'ACTIF			
727866	162913	564 954 €	557 038 €

BILAN PASSIF

MONTANTS 2010 Euros	MONTANTS 2009 Euros
Capitaux propres	
- Réserves	153 554 €
- Résultat de l'exercice	1 044 €
- Subventions d'investissements : Non renouvelable	154 598 €
- Subventions renouvelable	81 093 €
	- €
Total des capitaux propres	236 794 €
Provisions pour risques et charges	
- Provisions pour charges de personnel : IDR	25 163 €
- Provisions pour travaux	- €
Total des provisions pour risques et charges	25 163 €
Fonds dédiés :	
- ANPE : convention PAP/PARE	7 955 €
- DIRECTE - Plan de Relance	26 658 €
- DIRECTE / Région / CDC : Dispositif Local d'Accompagnement - Ingénierie	16 971 €
- DIRECTE / Région / CDC : Dispositif Local d'Accompagnement - Fonctionnement	- €
- DIRECTE : AFD	3 431 €
- REGION : Club Créateurs Entreprises	17 459 €
- DIRECTE FIPJ : Club Créateurs Entreprises	1 693 €
- DIRECTE FIPJ : Café Emploi	1 800 €
- DIRECTE FIPJ : BSR	1 800 €
- DIRECTE FIPJ : Sous mains de Justice	7 300 €
- DIRECTE FIPJ : Porteuse	12 423 €
- DDTFPP FIPJ : permis de conduire	- €
- DDTFPP FIPJ : Forum saisonnalité Albetville	2 092 €
- Mission Locale Argentan : Réseau Intégratrice d'Entreprise	1 000 €
Total des fonds dédiés	98 783 €
Dettes :	
- Emprunts et dettes financières	92 018 €
- Emprunts et dettes financières diverses	44 842 €
- Aванces et acomptes clients	59 484 €
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 687 €
- Personnel	5 184 €
- Dettes sociales	49 922 €
- Dettes fiscales	42 285 €
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	111 632 €
- Autres dettes : Subventions à reverser	259 €
- Débiteurs et Crédeurs Divers : Missions Locales de l'Orme : Subvention DASS/AVI à distribuer	3 626 €
- Mission Locale Argentan : AFD	- €
- Mission Locale de l'Aigle : AFD	- €
- Subventions perçues d'avance	- €
- Produits constatés d'avance	- €
Total des dettes	204 215 €
TOTAL DU PASSIF	557 038 €

Mission Locale - Alençon

Etats Financiers au 31.12.2010

PRODUITS

Montants	Exercice	2010	2010	2010
%	%	%	%	%
18 830 €	1,69%	34 454 €	3,26%	-45%
PRODUITS NETS				
5 601 €	0,50%	4 821 €	0,46%	
Atelier Mob				
527 €	0,05%	90 €	0,01%	
Fonds Départemental d'Aide en Urgence				
1 706 €	0,15%	0 €	0,00%	
Maison de l'Emploi et de la Formation d'Alençon				
851 €	0,08%	0 €	0,00%	
ANGC				
0 €	0,00%	16 838 €	1,60%	
Astradalis				
8 164 €	0,73%	7 862 €	0,74%	
Atelier Mob				
1 561 €	0,14%	4 843 €	0,46%	
AOLTI				
420 €	0,04%	0 €	0,00%	
ASSISE Ome				
974 882 €	87,44%	877 678 €	83,14%	11%
SUBVENTION D'EXPLOITATION				
418 462 €	37,53%	244 203 €	23,13%	
Subventions Fonds Social Européen				
21 770 €	1,95%	21 770 €	2,06%	
Subventions du Conseil Général				
8 424 €	0,76%	12 351 €	1,17%	
Subventions des communes				
130 968 €	11,75%	133 767 €	12,67%	
Subventions - Parrainage : DDTFP (Etat)				
9 155 €	0,82%	7 320 €	0,69%	
Subventions - Parrainage : DDTFP (Etat)				
26 000 €	2,33%	26 000 €	2,46%	
Conseil Régional				
0 €	0,00%	36 800 €	3,49%	
Subventions - Accompagnement vers l'insertion : DASS				
53 268 €	4,78%	55 000 €	5,21%	
Subventions - Dispositif Local d'Accompagnement DRTFP				
42 800 €	3,84%	37 250 €	3,53%	
Caisse des Dépôts & Consignation				
31 266 €	2,80%	21 396 €	2,03%	
Région Basse-Normandie				
31 729 €	2,85%	18 378 €	1,74%	
Fonds Social Européen				
64 170 €	5,76%	47 242 €	4,48%	
Subventions - PAF/PARE : ANPE				
33 000 €	2,96%	19 700 €	1,87%	
Subventions - Groupement de Jeunes Créateurs				
0 €	0,00%	3 147 €	0,30%	
Subventions - Bara				
3 800 €	0,34%	3 400 €	0,32%	
Subventions - FFP				
14 131 €	1,27%	12 569 €	1,19%	
Subventions - Forum de la saisonnalité à Albetville				
4 000 €	0,36%	3 400 €	0,32%	
Subventions - FFP				
2 000 €	0,18%	1 599 €	1,49%	
Subventions - Micro crédit				
7 300 €	0,65%	6 000 €	0,56%	
Subventions - Cofe emploi				
300 €	0,03%	600 €	0,56%	
Subventions - Cofe emploi				
4 000 €	0,36%	5 000 €	0,47%	
Subventions - Réseau Intégrité d'Entreprises				
5 000 €	0,45%	5 000 €	0,47%	
Mission Locale d'Argentan				
600 €	0,05%	600 €	0,56%	
Crévenir				
29 400 €	2,64%	29 400 €	2,79%	
Mission locale de Fiers				
5 400 €	0,48%	5 400 €	0,50%	
Subvention FFP - Sous maîns de Justice				
4 265 €	0,38%	4 265 €	0,39%	
Subvention DIRECTE - AFD				
28 492 €	2,56%	8 067 €	0,76%	253%
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				
16 220 €	1,45%	0 €	0,00%	
Etat/Région : contrats aîds				
9 368 €	0,84%	3 253 €	0,31%	
Formation continue : remboursements de formation				
2 733 €	0,25%	3 214 €	0,30%	
Indemnités Journalières complémentaires : VAUBAN				
171 €	0,02%	1 600 €	0,15%	
Autres produits				
0 €	0,00%	19 558 €	1,85%	
REPRISE DE LA PROVISION IDR				
92 025 €	8,25%	108 151 €	10,25%	
Report ressources exercice antérieur				
706 €	0,06%	6 882 €	0,65%	
PRODUITS FINANCIERS				
706 €	0,06%	6 882 €	0,65%	
Revenus des valeurs mobilières de placement				
20 €	0,00%	850 €	0,08%	
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
0 €	0,00%	0 €	0,00%	
Transfert de charges d'exploitation				
1 114 955 €	100%	1 055 640 €	100%	
TOTAL DES COMPTES DE PRODUITS				
1 102 €	0,10%	1 044 €	0,10%	
RESULTAT				

Montants	Exercice	2009	2009	2010/2009
%	%	%	%	variation
34 454 €	3,26%	34 454 €	3,26%	-45%
PRODUITS NETS				
4 821 €	0,46%	4 821 €	0,46%	
Atelier Mob				
90 €	0,01%	90 €	0,01%	
Fonds Départemental d'Aide en Urgence				
1 706 €	0,15%	0 €	0,00%	
Maison de l'Emploi et de la Formation d'Alençon				
851 €	0,08%	0 €	0,00%	
ANGC				
0 €	0,00%	16 838 €	1,60%	
Astradalis				
8 164 €	0,73%	7 862 €	0,74%	
Atelier Mob				
1 561 €	0,14%	4 843 €	0,46%	
AOLTI				
420 €	0,04%	0 €	0,00%	
ASSISE Ome				
974 882 €	87,44%	877 678 €	83,14%	11%
SUBVENTION D'EXPLOITATION				
418 462 €	37,53%	244 203 €	23,13%	
Subventions Fonds Social Européen				
21 770 €	1,95%	21 770 €	2,06%	
Subventions du Conseil Général				
8 424 €	0,76%	12 351 €	1,17%	
Subventions des communes				
130 968 €	11,75%	133 767 €	12,67%	
Subventions - Parrainage : DDTFP (Etat)				
9 155 €	0,82%	7 320 €	0,69%	
Subventions - Parrainage : DDTFP (Etat)				
26 000 €	2,33%	26 000 €	2,46%	
Conseil Régional				
0 €	0,00%	36 800 €	3,49%	
Subventions - Accompagnement vers l'insertion : DASS				
53 268 €	4,78%	55 000 €	5,21%	
Subventions - Dispositif Local d'Accompagnement DRTFP				
42 800 €	3,84%	37 250 €	3,53%	
Caisse des Dépôts & Consignation				
31 266 €	2,80%	21 396 €	2,03%	
Région Basse-Normandie				
31 729 €	2,85%	18 378 €	1,74%	
Fonds Social Européen				
64 170 €	5,76%	47 242 €	4,48%	
Subventions - PAF/PARE : ANPE				
33 000 €	2,96%	19 700 €	1,87%	
Subventions - Groupement de Jeunes Créateurs				
0 €	0,00%	3 147 €	0,30%	
Subventions - Bara				
3 800 €	0,34%	3 400 €	0,32%	
Subventions - FFP				
14 131 €	1,27%	12 569 €	1,19%	
Subventions - Forum de la saisonnalité à Albetville				
4 000 €	0,36%	3 400 €	0,32%	
Subventions - FFP				
2 000 €	0,18%	1 599 €	1,49%	
Subventions - Micro crédit				
7 300 €	0,65%	6 000 €	0,56%	
Subventions - Cofe emploi				
300 €	0,03%	600 €	0,56%	
Subventions - Cofe emploi				
4 000 €	0,36%	5 000 €	0,47%	
Subventions - Réseau Intégrité d'Entreprises				
5 000 €	0,45%	5 000 €	0,47%	
Mission Locale d'Argentan				
600 €	0,05%	600 €	0,56%	
Crévenir				
29 400 €	2,64%	29 400 €	2,79%	
Mission locale de Fiers				
5 400 €	0,48%	5 400 €	0,50%	
Subvention FFP - Sous maîns de Justice				
4 265 €	0,38%	4 265 €	0,39%	
Subvention DIRECTE - AFD				
28 492 €	2,56%	8 067 €	0,76%	253%
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				
16 220 €	1,45%	0 €	0,00%	
Etat/Région : contrats aîds				
9 368 €	0,84%	3 253 €	0,31%	
Formation continue : remboursements de formation				
2 733 €	0,25%	3 214 €	0,30%	
Indemnités Journalières complémentaires : VAUBAN				
171 €	0,02%	1 600 €	0,15%	
Autres produits				
0 €	0,00%	19 558 €	1,85%	
REPRISE DE LA PROVISION IDR				
92 025 €	8,25%	108 151 €	10,25%	
Report ressources exercice antérieur				
706 €	0,06%	6 882 €	0,65%	
PRODUITS FINANCIERS				
706 €	0,06%	6 882 €	0,65%	
Revenus des valeurs mobilières de placement				
20 €	0,00%	850 €	0,08%	
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
0 €	0,00%	0 €	0,00%	
Transfert de charges d'exploitation				
1 114 955 €	100%	1 055 640 €	100%	
TOTAL DES COMPTES DE PRODUITS				
1 102 €	0,10%	1 044 €	0,10%	
RESULTAT				

COMPTE DE RESULTAT

Variation 2010/2009 %	2009 %	Montants Exercice 2009	100%	
			€	%
45%	9,18%	96 794 €	100,00%	100,00%
	5,94%	62 680 €	64,77%	64,77%
	1,36%	14 319 €	14,78%	14,78%
	0,38%	4 055 €	4,19%	4,19%
	0,98%	10 302 €	10,65%	10,65%
	0,52%	5 438 €	5,62%	5,62%
	0,00%	0 €	0,00%	0,00%
6%	5,50%	58 018 €	59,87%	59,87%
	3,25%	34 225 €	35,37%	35,37%
	0,96%	10 115 €	10,45%	10,45%
	0,53%	5 537 €	5,72%	5,72%
	0,26%	2 731 €	2,82%	2,82%
	0,42%	4 392 €	4,54%	4,54%
	0,10%	1 019 €	1,05%	1,05%
-9%	10,22%	107 746 €	110,75%	110,75%
	1,28%	13 457 €	13,85%	13,85%
	0,20%	2 138 €	2,22%	2,22%
	2,26%	23 808 €	24,55%	24,55%
	3,36%	35 392 €	36,58%	36,58%
	0,42%	4 396 €	4,54%	4,54%
	0,00%	0 €	0,00%	0,00%
	0,05%	527 €	0,54%	0,54%
	0,13%	1 324 €	1,37%	1,37%
	0,01%	95 €	0,10%	0,10%
	0,67%	7 088 €	7,33%	7,33%
	1,65%	17 443 €	18,13%	18,13%
	0,03%	296 €	0,31%	0,31%
	0,17%	1 780 €	1,84%	1,84%
7%	5,20%	54 887 €	56,84%	56,84%
	3,18%	33 499 €	34,62%	34,62%
	0,67%	7 057 €	7,29%	7,29%
	1,36%	14 331 €	14,82%	14,82%
2%	59,69%	629 482 €	652,71%	652,71%
	-0,89%	-9 429 €	-0,97%	-0,97%
	15,57%	164 164 €	168,13%	168,13%
	-0,35%	-3 655 €	-3,78%	-3,78%
	0,28%	2 912 €	3,01%	3,01%
	0,17%	1 813 €	1,87%	1,87%
	0,35%	3 735 €	3,86%	3,86%
5%	10,21%	107 625 €	111,28%	111,28%
	0,00%	0 €	0,00%	0,00%
	0,00%	0 €	0,00%	0,00%
	0,00%	0 €	0,00%	0,00%
	1,28%	13 508 €	13,98%	13,98%
	0,00%	0 €	0,00%	0,00%
	8,92%	94 117 €	97,23%	97,23%
	0,00%	0 €	0,00%	0,00%
100%	0,00%	43 €	0,04%	0,04%
6%		1 054 596 €	100,00%	100,00%

Variation 2010 %	Exercice 2010 Montants	100%	
		€	%
12,60%	140 371 €	100,00%	100,00%
10,53%	117 298 €	83,54%	83,54%
1,35%	15 085 €	10,73%	10,73%
0,22%	2 399 €	1,71%	1,71%
0,46%	5 109 €	3,64%	3,64%
0,04%	480 €	0,34%	0,34%
0,00%	0 €	0,00%	0,00%
5,52%	61 483 €	43,64%	43,64%
3,10%	34 571 €	24,62%	24,62%
1,01%	11 257 €	8,02%	8,02%
0,51%	5 648 €	4,02%	4,02%
0,40%	4 457 €	3,17%	3,17%
0,40%	4 473 €	3,18%	3,18%
0,10%	1 076 €	0,76%	0,76%
8,84%	98 434 €	69,76%	69,76%
0,49%	5 430 €	3,87%	3,87%
3,75%	41 772 €	29,75%	29,75%
0,21%	2 358 €	1,68%	1,68%
0,00%	0 €	0,00%	0,00%
0,48%	5 318 €	3,77%	3,77%
0,49%	4 867 €	3,46%	3,46%
0,58%	7 552 €	5,38%	5,38%
0,27%	2 997 €	2,13%	2,13%
0,07%	834 €	0,60%	0,60%
0,00%	25 €	0,02%	0,02%
0,83%	9 239 €	6,63%	6,63%
1,29%	14 321 €	10,20%	10,20%
0,03%	293 €	0,21%	0,21%
0,21%	2 350 €	1,68%	1,68%
0,10%	1 076 €	0,76%	0,76%
5,28%	58 824 €	41,84%	41,84%
2,84%	31 635 €	22,44%	22,44%
0,67%	7 461 €	5,31%	5,31%
1,77%	19 728 €	14,05%	14,05%
57,62%	641 803 €	46,21%	46,21%
41,88%	466 433 €	33,40%	33,40%
0,15%	1 664 €	1,19%	1,19%
14,75%	164 296 €	11,80%	11,80%
0,06%	646 €	0,46%	0,46%
0,31%	3 452 €	2,45%	2,45%
0,17%	1 916 €	1,37%	1,37%
0,30%	3 394 €	2,41%	2,41%
0,00%	0 €	0,00%	0,00%
0,00%	0 €	0,00%	0,00%
0,00%	0 €	0,00%	0,00%
8,68%	96 691 €	68,88%	68,88%
0,00%	0 €	0,00%	0,00%
0,51%	5 656 €	4,03%	4,03%
0,94%	10 458 €	7,46%	7,46%
10,13%	112 805 €	80,34%	80,34%
0,00%	0 €	0,00%	0,00%
0,00%	0 €	0,00%	0,00%
11 €	11 €	0,00%	0,00%
0,00%	0 €	0,00%	0,00%
0,00%	0 €	0,00%	0,00%
0,00%	0 €	0,00%	0,00%
0,00%	0 €	0,00%	0,00%
0,01%	123 €	0,09%	0,09%
100%	1 113 853 €	100,00%	100,00%

CHARGES

Mission Locale - Alençon
Etats Financiers au 31.12.2010

ASSOCIATION : MISSION LOCALE
ATENCON

EXERCICE 2010

ANNEXE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2010, dont le total est de 564 954 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total est de 1114955 € et dégageant un excédent de 1102 €.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2010 au 31/12/2010.

Les notes, pages 1 à 8, ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

I - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis en conformité avec la réglementation en vigueur et en particulier avec les règlements publiés par le Comité de Réglementation Comptable (CRC), notamment le Plan Comptable Général (Règlement CRC 99-01 modifié).

Les principes comptables fondamentaux ont été appliqués correctement :

- Image fidèle, comparabilité, continuité d'activité,
- Régularité, sincérité,
- Prudence,
- Permanence des méthodes, hormis la nouvelle réglementation relative aux actifs immobilisés,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles

Le coût d'une immobilisation corporelle est constitué du prix d'achat, y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables, des coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus. L'activation des coûts cesse lorsque l'immobilisation corporelle est en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la Direction.

Les charges financières liées à l'acquisition ou à la production d'une immobilisation ne sont pas intégrées dans le coût d'entrée de l'immobilisation.

N'ayant procédé à aucune acquisition ayant donné lieu aux paiements de droits de mutation, honoraires, frais d'acte, la société n'a pris aucune option quant à la comptabilisation de ces frais.

Les immobilisations sont amorties en tenant compte de leur durée de vie prévue :

Logiciel	1 an
Installation, agencement et aménagement	5 ans
Matériel de Bureau et matériel informatique	5 ans
Mobilier	5 ans
Matériel de transport	3 ans

L'association n'a procédé à aucune décomposition de ces immobilisations.

Subventions

Les subventions de fonctionnement sont comptabilisées dès la décision d'octroi et rattachées à l'exercice en fonction des dépenses engagées par type d'action en 2010. Des fonds dédiés ont été constatés sur certaines actions (cf liste : rubrique Fonds dédiés).

Créances et produits d'exploitations

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

FONDS DÉDIÉS

Cette rubrique prévue par le plan comptable associatif a été mouvementée de la manière suivante :

Fonds dédiés	A Nouveau 01/01/2009	Dotaton 2010	Reprise 2010	Solde 31/12/2010
ANPE : Convention PAP/PARE	15 911	7 955	15 911	7 955
DDTEFP - FIPJ Porteuse	8 858	12 423	8 858	12 423
DRIEFP / CDC : DLA Ingénierie	46 072	16 971	46 072	16 971
DIRECCTE - Plan de relance	0	26 658	0	26 658
DRIEFP - AFII	0	3 431	0	3 431
DDTEFP - FIPJ : Groupe jeunes créateurs	7 307	17 459	7 307	17 459
ML Argentan : Réseau Intégratrice Entreprises	0	1 000	0	1 000
DDTEFP - FIPJ : Café Emploi	0	1 693	0	1 693
DIRECCTE FIPJ : BSR	0	1 800	0	1 800
DIRECCTE FIPJ : Sous mains de justice	0	7 300	0	7 300
DDTEFP - Permis de conduire	12 569	0	12 569	0
DDTEFP - Forum de la saisonnalité	3 400	2 092	3 400	2 092
TOTAL	94 117	98 782	94 117	98 782

Les fonds dédiés ci-dessus ont été déterminés en fonction des subventions allouées par les organismes financeurs et les dépenses engagées en parallèle au 31/12/2010.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Une contribution volontaire est valorisée au 31/12/2010 pour 45 251 €. Elle correspond essentiellement à la mise à disposition gratuite d'un salarié de Pôle Emploi (Temps Plein).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les méthodes comptables et d'évaluation n'ont subi aucune modification par rapport à l'exercice précédent.

L'excédent net comptable pour 2010 s'élève à 1102 €.

Les subventions d'exploitation sont passées de 877678 € en 2009 à 974882 € en 2010, soit une hausse de 97204 €.

Nous pouvons noter les variations suivantes :

- DIRECTE : compensation intégrale de la subvention FSE 2009 de 113000 € et financement supplémentaire au titre du plan de relance pour un montant de 61148 € soit un financement total de 418 462 € en 2010 au lieu de 244 203 € en 2009.
- DASS : Disparition des financements au titre de l'Accompagnement vers l'insertion.
- DLA : les subventions sont enregistrées en compte 742156 pour un total de 159063 € contre 132024 € en 2009
- FPF : le financement est inférieur de 10138 €, pour un total de 60431 € pour 5 actions en 2009, la Porteuse, Thé métiers, le Brevet de Sécurité Routière, le Groupement de Jeunes Créateurs, l'accompagnement des jeunes sous-mains de justice.
- Parrainage : l'action financée par la DDTFFP est de 9155 € pour 2010.
- Permis de conduire Hirsch : Financement de l'Etat et le Conseil Général par l'intermédiaire de la Mission Locale de Fiers pour un montant de 30000 €.
- Réseau Intégratrice d'Entreprise : Financement de l'Etat par l'intermédiaire de la Mission Locale de Fiers pour un montant de 5000 €.

Les charges de personnel ont progressé de 12 321 € en passant de 629 482 € en 2009 à 641803 € en 2010 pour un effectif stable de 19,24 équivalent temps plein pour 18,99 en 2009. La variation n'est pas révélatrice du personnel supplémentaire embauché au titre du plan de relance compte tenu que l'année 2009 compte beaucoup de mouvement.

Le montant des heures de formation cumulé au titre du DIF s'élève à 1548 heures pour les 18 salariés présents au 31/12/2010.

Les achats et charges externes sont passés de 262558 € à 300288 € soit une hausse de 37730 €. Cette variation positive tient compte :

- Du poste achats en hausse de 43577 € :
 - Les achats d'études dans le cadre du Développement local d'accompagnement +54618 par rapport à 2009
 - Les fournitures administratives en baisse de 5193 €

- Des autres services extérieurs en baisse de 9312 € liés notamment aux prestations de services des autres missions locales du département, 53882 € de moins sur les actions Groupement Jeunes Créateurs et Accompagnement Vers l'Insertion par contre nous enregistrons 41772 € au titre des permis de conduire.

Les impôts et taxes en hausse de 5397 € liés aux frais de formation du personnel individuel et collective notamment Ter Ovanessian.

Les provisions :

Une provision pour indemnité de départ à la retraite a été constituée pour un montant de 5 656 €, la provision s'élève à 25163 € au 31/12/10.

Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,5%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Turn over : faible,
- Augmentation des salaires : +2% constant

Le montant des heures de formation cumulé au titre du DIF s'élève à 1 548 heures pour les 18 salariés présents au 31/12/2010.

Association :

Mission Locale

2010

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS					TABLEAU DES AMORTISSEMENTS				
	MONTANT DEBUT EXERCICE	AUGMEN- TATION	DIMINUTION	MONTANT FIN EXERCICE	IMMOBILISATIONS	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATION	DIMINUTION	MONTANT FIN EXERCICE
Logiciels	11 258,27 €	- €		11 258,27 €	Logiciels	10 496,95 €	761,32 €		11 258,27 €
Terrains bâtis				- €	Terrains bâtis				- €
Bâtiments				- €	Bâtiments				- €
Matériel d'activité				- €	Matériel d'activité				- €
Installations générales	68 578,15 €			68 578,15 €	Installations générales	62 467,60 €	3 018,92 €		65 486,52 €
Mobilier	18 961,81 €			18 961,81 €	Matériel informatique	16 628,02 €	1 411,55 €		18 039,57 €
Matériel de bureau+divers	67 583,67 €	3 438,82 €		71 022,49 €	Matériel de bureau+divers	56 592,64 €	5 266,56 €		61 859,20 €
Matériel de transport	6 269,00 €			6 269,00 €	Matériel de transport	6 269,00 €	- €		6 269,00 €

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

Aux Membres de l'association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTION SOUMISE A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé

MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION D'ALENCON

Catherine DESMOTS

Personne concernée :

Organisme concerné :

Nature, objet, modalités : Convention de mise à disposition par la Mission Locale, en date du 5 juillet 2010, de Mme Monique Aulert, Assistante financière à compter du 1 juillet 2010 pour l'enregistrement des factures, le suivi de la trésorerie, la mise en place de la comptabilité analytique, la participation et suivi des montages de dossiers de subvention et l'établissement des bilans. Ces prestations ont été refacturées au cours de l'exercice 2010 pour 1 706 € correspondant à 66,75 heures

ALENCON, le 09 Juin 2011

Le Commissaire aux comptes
IN EXTENSO SOCOGEC

Nicolas COURTEAUX

Commissaire aux comptes